RÉPUBLIQUE
DU TCHAD

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
DU TERRITOIRE ET DE LA
GOUVERNANCE LOCALE

PROVINCE DU MAYO-KEBBI OUEST

DEPARTEMENT
DU LAC LERE

SOUS-PREFECTURE
LERE RURAL

CANTON LERE-RURAL

UNITÉ-TRAVAIL-PROGRÈS

Plan de Développement Local



du Canton Léré-rural

Période
2026 -2029

Révisé par la communauté du canton Léré-rural avec
l'appui technique et financier du projet ELLESadAPt

Baastel NOÉ PARC NATIONAL ZAH SOO TCHAD ELLESadAPt En partenariat avec Canada

TABLE DES MATIERES

1. CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION DE LA REVISION DU PDL 3
2. GENERALITES DU CANTON 3
2.1. Localisation 3
2.2. Principaux impacts des changements climatiques dans la zone du canton Léré-rural . 3
3. VISION, ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTION DU CANTON 4
3.1. Vision du canton 4
3.2. Plan d'action du canton 4
4. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PDL 13
5. CONCLUSION 14

1. CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION DE LA REVISION DU PDL

Le PDL précédent du canton Léré-rural (2019-2022) étant arrivé à échéance, sa révision a été effectuée par le projet PETRA[1] entre novembre 2024 et juillet 2025, permettant d'intégrer le volet transhumance. Dans cette continuité et en collaboration avec le projet PETRA, le Comité Cantonal de Développement (CCD), avec l'appui du Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré (CAPBL) et en particulier du projet ELLESadAPt (EA), a initié une révision complémentaire fin 2025 pour permettre d'intégrer les dimensions changement climatique et genre.

Financé par Affaires Mondiales Canada (AMC) et mis en œuvre par un consortium formé de Baastel, bureau d'études en environnement et Développement International Desjardins (DID) en collaboration avec l'ONG Noé, le projet vise le renforcement de l'adaptation aux changements climatiques des femmes et des écosystèmes du CAPBL au Tchad, et du Parc National de Conkouati-Douli (PNCD) en République du Congo, tout en générant des bénéfices de conservation de la biodiversité.

La prise en compte des dimensions de changements climatiques et genre était lacunaire dans le PDL précédent. C'est pourquoi la révision du PDL de Léré-rural soutenue dans le cadre du projet ELLESadAPt, a permis d'introduire deux priorités transversales majeures que sont l'**adaptation aux changements climatiques (CC) et la sensibilité au genre,** en s'appuyant sur l'étude de vulnérabilité réalisée en 2024 dans le cadre du projet.

La révision du PDL de Léré-rural a été menée tout au long de l'année 2025 par les CCD et les Commissions Thématiques (CT) du canton avec l'appui conjoint de Baastel et l'ONG Noé, tout en s'inscrivant dans la continuité de l'appui apporté par la GIZ et le projet PETRA.

2. GENERALITES DU CANTON

2.1. Localisation

Le canton Léré-rural est situé dans la province du Mayo-Kebbi Ouest et dans le département de Lac Léré. Le canton couvre une superficie d'environ 823 km², dont une partie est couverte par le CAPBL.

2.2. Principaux impacts des changements climatiques dans la zone du canton Léré-rural

D'après les études de vulnérabilité climatique réalisées dans la zone[2], la vulnérabilité climatique des écosystèmes et des communautés est **élevée**. Les changements climatiques se traduisent par une **augmentation des températures** (+2°C sur les températures minimales en 40 ans), des **pluies intenses et irrégulières** (décalage des dates de début et de fin de la saison des pluies), des pauses sèches en saison des pluies, des vents plus violents, des sécheresses, et des inondations plus fréquentes.

D'après les projections climatiques **d'ici 2035 et 2060** dans la zone, les **températures** seront amenées à **augmenter de 1°C à 2,5°C tout au long de l'année**. Il y aura davantage de jours de pluie en saison des pluies, et des pluies intenses (augmentation du cumul de pluie de 100 à 200 mm par an). L'humidité pendant la saison des pluies sera plus élevée, en particulier au début et à la fin de la saison des pluies. La durée des séquences sèches pendant la saison des pluies sera plus longue, s'allongeant à 6 ou 7 jours d'ici 2035 et 2060, contre 4 à 5 jours actuellement.

Sans action, il y a un risque élevé que les **impacts des changements climatiques** se renforcent à plusieurs niveaux :

[1] Acronyme : Projet Transhumance Pacifique et Inclusive dans la région du Lac Tchad (PETRA).
[2] Baastel, ELLESadAPt, 2024, Etude de vulnérabilité aux changements climatiques du Complexe d'Aires Protégées de Binder Léré (CAPBL) – Tchad, Rapport produit sous le « Projet d'adaptation aux changements climatiques des femmes dans les aires protégées au Congo et au Tchad (ELLESadAPt) », Baastel, 117 pages.

- Baisse de la productivité agricole et de la pêche ;
- Modification des mouvements de bétail et des pratiques d'élevage ;
- Raréfaction des ressources naturelles et dégradation des écosystèmes ;
- Difficulté d'approvisionnement en eau potable ;
- Insécurité alimentaire, baisse des revenus et dégradation des infrastructures socio-économiques ;
- Diminution du bien-être, inconfort et problématiques de santé (maladies humaines, maladies du bétail).

Leurs impacts sur les écosystèmes et le mode de vie des communautés sont importants, en particulier pour les femmes. De par leur rôle important dans la gestion du foyer et l'approvisionnement en ressources (bois, eau…), elles se situent en première ligne des impacts des changements climatiques. Il est à noter que ce sont les pressions anthropiques (déforestation, surpâturage, pratiques agricoles non durables) qui constituent le premier facteur de vulnérabilité des communautés et des écosystèmes, auxquelles s'ajoutent les impacts des changements climatiques.

3. VISION, ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTION DU CANTON

3.1. Vision du canton

La formulation de la vision du canton Léré-rural s'est appuyée sur les orientations nationales et celles de la province du Mayo-Kebbi Ouest qui placent les changements climatiques et le genre comme des enjeux prioritaires de développement. Ainsi, le canton de Léré-rural se projette sur un horizon de 10 ans, à travers une vision qui lui est propre reflétant ses potentialités et l'espoir de ses communautés :

« D'ici 2030, le canton de Léré-rural est un territoire productif et inclusif où les populations ont un accès équitable aux services sociaux de base de qualité et optent pour des systèmes de résilience et d'adaptation aux changements climatiques à travers une économie prospère basée sur les filières pêche, agriculture et élevage qui concourent à la sécurité alimentaire, à travers une implication de toutes les couches sociales dans la gestion des affaires publiques. »

3.2. Plan d'action du canton

Le coût total estimé pour l'ensemble des 5 domaines s'élève à **1 231 350 000 FrCFA**.

3.2.1. Coûts estimatifs totaux par domaine d'intervention

Domaine d'intervention	Sous-secteur	Coûts estimatifs par domaine
Domaine 1	Gouvernance locale et cohésion sociale	70 500 000 FrCFA
Domaine 2	Gestion durable des ressources naturelles	150 000 000 FrCFA
Domaine 3	Agriculture	250 000 000 FrCFA
	Elevage	107 500 000 FrCFA
	Pêche	49 500 000 FrCFA
	Economie	186 350 000 FrCFA
Domaine 4	Education, culture, jeunesse et sport	78 500 000 FrCFA
	Affaires sociales et genre	11 250 000 FrCFA
	Santé, eau potable et assainissement	195 250 000 FrCFA
Domaine 5	Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles	132 500 000 FrCFA
Total		**1 231 350 000 FrCFA**

3.2.2. Plan d'action par domaine

Domaine 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale			
Axe stratégique : Renforcement de la gouvernance locale inclusive et participative pour favoriser la gestion pacifique et équitable des ressources			
Objectif	**Actions**	**Activités**	**Coûts (en FrCFA)**
1. Renforcer la gouvernance locale	1.1. Renforcer les capacités techniques et matérielles des membres des CCD et ILOD	Former en planification stratégique et opérationnelle les membres du CCD	2 000 000
		Former en suivi-évaluation les membres du CCD et ILOD	2 000 000
		Former en stratégie de mobilisation des ressources les membres du CCD et ILOD	1 500 000
		Former en technique de communication et plaidoyer	1 000 000
		Construire le siège du CCD	10 000 000
		Appuyer le CCD en matériels et équipements de bureau	5 000 000
	1.2. Renforcer les capacités des autorités traditionnelles	Former les autorités traditionnelles sur les droits et devoirs	3 000 000
		Former les chefs traditionnels/autorités traditionnelles et des juges coutumiers sur le droit et le développement local durable et résilient	3 000 000
		Sensibiliser et former les chefs traditionnels sur l'approche genre	1 500 000
	1.3. Développer un programme de sensibilisation sur la gouvernance locale pour la population	Sensibiliser la population au respect des autorités locales	5 000 000
		Sensibiliser la population sur le fonctionnement de la gouvernance locale	5 000 000
		Sensibiliser de la population sur la citoyenneté	5 000 000
		Sensibiliser la population au développement participatif	5 000 000
2. Améliorer la compréhension, l'interprétation et l'application des lois et règlementations en vigueurs	2.1. Mettre en place les stratégies d'application et le respect des lois et réglementations au niveau local	Vulgariser les lois et réglementations en vigueur et les diffuser	3 000 000
		Organiser les causeries éducatives sur les droits et devoirs citoyens	1 500 000
		Former les femmes leaders sur les droits juridiques	3 000 000
3. Améliorer la gestion des conflits intercommunautaires et les conflits homme-Faune	3.1. Appuyer la gestion des conflits humain-faune	Former et équiper les comités villageois en technique de refoulement des pachydermes	5 000 000
		Sensibiliser les communautés à la cohabitation Homme- faune	1 500 000

	3.2. Appuyer la gestion des conflits intercommunautaires	Redynamiser un cadre local de gestion des conflits agriculteurs-éleveurs et fonciers	3 000 000
		Former les chefs des villages et les chefs de terres en gestion des conflits fonciers et approche de médiation	3 000 000
		Sensibiliser les communautés sur le respect des limites foncières	1 500 000

Domaine 2 : Gestion durable des Ressources Naturelles			
Axe stratégique : Assurer la gestion durable et la préservation des écosystèmes résilients face au changement climatique			
Objectif	**Actions**	**Activités**	**Coûts (en FrCFA)**
1. Promouvoir la gestion durable et participative des écosystèmes naturels	1.1. Appuyer les initiatives de restauration écologique et de réhabilitation des zones dégradées	Reboiser les zones dégradées	11 000 000
		Former la population sur la technique de production des plants et de plantation des arbres	3 000 000
	1.2. Mettre en place un plan de protection et restauration des berges des lacs (Léré et Tréné)	Identifier les zones les plus dégradées des berges des lacs Léré et Tréné	1 000 000
		Restaurer et protéger les zones dégradées (plantation, etc.)	10 000 000
		Sensibiliser les communautés sur le respect des zones restaurées, au respect des limites des berges et aux mauvaises pratiques maraichères	4 000 000
	1.3. Mettre en défens les forêts communautaires	Délimiter et sécuriser les zones de mise en défens des forêts communautaires dans tous les villages	20 000 000
		Former et doter les comités de surveillance	8 000 000
		Former la population sur les techniques de régénération naturelle assistée (RNA)	3 000 000
	1.4. Valoriser les produits forestiers non ligneux au profit des communautés locales	Former les femmes sur les techniques de transformation et commercialisation des produits forestiers non ligneux	3 000 000
		Doter les femmes en matériels de transformation de PFLN	30 000 000
		Former et sensibiliser la population aux techniques modernes de production apicole	3 000 000
2. Réglementer et gérer durablement les ressources naturelles en appliquant les lois	2.1. Assurer le respect des lois et de la réglementation	Veiller à l'application des lois	4 000 000
		Sensibiliser et former la population sur les lois réglementant la gestion des ressources naturelles	1 500 000
		Sensibiliser les populations aux dangers liés à l'usage des produits chimiques et aux feux de brousse	1 500 000
3. Renforcer le programme de l'éducation environnementale	3.1. Promouvoir le programme d'éducation environnementale	Former les enseignants et appuyer l'enseignement de l'éducation environnementale dans les établissements scolaires	3 000 000
		Sensibiliser les populations aux dangers liés à l'usage des produits chimiques et aux feux de brousse	1 500 000

4. Assurer la gestion intégrée de l'eau et des ressources halieutiques	4.1. Préserver les ressources halieutiques	Sensibiliser les pêcheurs sur l'usage des engins réglementés et les bonnes pratiques de pêche durable	1 500 000
		Réduire la pression faites sur les ressources halieutiques	1 500 000
	4.2. Vulgariser les règlementations sur l'utilisation des produits nocifs en vigueurs et appuyer techniquement les exploitants des plaines des lacs	Sensibiliser les pêcheurs et la population sur les lois en vigueur (la Loi 14, Loi 023 et les conventions locales)	3 000 000
		Organiser de conférence débat multi-acteurs pour améliorer la compréhension des lois et règlementation dans le secteur pêche	500 000
	4.3. Veiller à l'utilisation rationnelle de l'eau	Former la population sur la notion de gestion de l'eau	3 000 000
		Construire des ouvrages de rétention d'eau (micro-barrage, …)	30 000 000
5. Promouvoir l'utilisation des foyers améliorés	5.1. Augmenter l'utilisation des foyers améliorés	Sensibiliser et former les femmes en techniques de fabrication et d'utilisation des foyers améliorés	3 000 000

Domaine 3 : Développement économique local (Développement économique local (Agriculture, Élevage, Pêche, Économie (commerce- crédit épargne- pistes rural- artisanat- transport- industrie…), Tourisme)

Domaine 3 – Sous-secteur : Agriculture			
Axe stratégique : Assurer la gestion durable et la préservation des écosystèmes résilients face au changement climatique			
Objectif	**Actions**	**Activités**	**Coûts (en FrCFA)**
1. Promouvoir les bonnes pratiques agricoles durables	1.1. Renforcer les capacités des agriculteurs sur les itinéraires techniques agricoles et culturaux résilientes aux changements climatiques	Organiser les producteurs en association ou coopérative	15 000 000
		Former les producteurs en agroforesterie	3 000 000
		Sensibiliser et former les producteurs à pratiquer les rotations de culture et à faire des cultures associées (Céréales-Légumineuses) + amendement de leur champ + compostage (agroécologie)	3 500 000
		Vulgariser les fiches techniques des cultures locales	1 500 000
	1.2. Promouvoir l'accès à des intrants compatibles avec une pratique agricole durable	Subventionner les intrants durables aux organisations des producteurs	50 000 000
2. Encourager les pratiques de systèmes mixtes de l'agro-pastoral	2.1. Renforcer les capacités des producteurs sur les pratiques agro-pastorales	Former les agro-éleveurs à la valorisation des résidus des récoltes et la fertilisation des sols à base des bouses des animaux	3000000
		Mettre en place des champs écoles agro-pastoraux	6000000
3. Renforcer les infrastructures de stockages adaptés aux besoins de la population	3.1. Améliorer le stockage de la production agricole au niveau du canton pour la commercialisation	Identifier les lieux propices à la construction de magasin de stockage au sein du canton	20 000 000
		Appuyer les producteurs et les groupements de producteurs dans la construction des magasins de stockage des produits agricoles	15 000 000
	3.2. Créer des banques céréalières pour gérer les périodes de soudure	Sensibiliser les producteurs à alimenter la banque céréalière avec des produits	20 000 000

4. Améliorer l'accès aux semences adaptées aux CC	4.1. Appuyer les semenciers à augmenter leurs productions semencières	Former techniquement et équiper les semenciers pour une production massive de semences	2 500 000
		Organiser des banques de semences à l'échelle du canton	2 500 000
	4.2. Promouvoir l'utilisation de semences améliorées adaptées aux changements climatiques	Subventionner les semences améliorées aux organisations des producteurs	30 000 000
5. Appuyer le développement du maraichage sensible au genre	5.1. Renforcer les capacités techniques et matériels des femmes maraichers	Former les maraichers (femmes) organisés en techniques culturales	3 000 000
		Equiper les maraichers (femmes) organisés avec des intrants (semences)	50 000 000
		Distribuer des semences maraîchères améliorées adaptées et kits de matériels agricoles aux ménages vulnérables identifiés dans les zones de production	25 000 000
Domaine 3 – Sous-secteur : Elevage			
Axe stratégique : Renforcer la résilience et la durabilité du secteur de l'élevage face aux changements climatiques			
1. Renforcer les ouvrages et les infrastructures adaptés aux pratiques pastorales (mobilité, soin, abreuvement, etc.)	1.1. Renforcer l'usage des couloirs de transhumance	Baliser les couloirs de transhumance / Actualiser les 4 couloirs (Axes) de transhumance	6 000 000
		Sensibiliser les éleveurs sur le respect des périodes et couloirs de transhumance	1 500 000
	1.2. Améliorer l'accès au soin pour les animaux	Construire les pharmacies vétérinaires	30 000 000
		Sensibiliser les éleveurs à la vaccination régulière de leurs animaux	1 500 000
		Faire des plaidoyers pour la mise à disposition des compléments alimentaires au bétail	500 000
		Former les membres de GDS (Groupement de Défense Sanitaire) sur la pratique de soin animal et le suivi-évaluation	3 000 000
		Créer des parcs de vaccination	6 000 000
	1.3. Améliorer l'accès à l'eau	Installer les forages et les puits pastoraux le long des couloirs de transhumance	8 000 000
		Réaménager les mares	20 000 000
	1.4. Renforcer l'accès à l'alimentation pour le bétail (pâturage, fourrage)	Créer des aires de pâturage pendant la saison des pluies et faire la promotion des cultures fourragères	2 500 000
2. Améliorer l'accès aux aliments de bétail adapté aux pratiques locales d'élevage	2.1. Former les éleveurs et les agro-éleveurs à la valorisation des aliments locaux	Former les organisations des éleveurs et agro-éleveurs à la conservation des résidus de récolte et les foins	3 000 000
		Construire les magasins de stockage des foins	20 000 000
	2.2. Développer les structures de fabrication d'aliment pour le bétail	Former les éleveurs en technique de formulation d'aliment pour bétail	3000000

	2.3. Renforcer l'accès au pâturage et au fourrage	Créer des aires de pâturage pendant la saison des pluies et faire la promotion des cultures fourragères	2 500 000
Domaine 3 – Sous-secteur : Pêche			
Axe stratégique : Assurer la durabilité et la résilience du secteur halieutique face aux changements climatiques			
1. Renforcer la pratique durable de la pêche et vulgariser les engins de pêche adaptés et règlementaires	1.1. Doter les organisations des pêcheurs en matériels réglementés	Equiper les CVS des kits de protection et de surveillance	5 000 000
		Renforcer les dispositifs de visualisation des zones mises en défens	30 000 000
2. Développer un programme de valorisation de la jacinthe d'eau et de recherche	2.1. Valoriser la jacinthe d'eau	Organiser les groupements pour la collecte de la jacinthe d'eau	10 000 000
		Former les groupements sur les techniques de fabrication de compost à base de la jacinthe	3 000 000
		Sensibiliser sur la commercialisation des produits de transformation de la jacinthe d'eau	1 500 000
Domaine 3 – Sous-secteur : Economie			
Axe stratégique : Développer des infrastructures économiques résilientes et renforcer les acteurs pour une diversification des activités économiques			
1. Promouvoir et diversifier les AGR résilientes aux CC et sensible au genre intégrant la transformation agroalimentaire	1.1. Renforcer les organisations féminines sur la pratique des AGR	Former les femmes sur l'élevage de petit ruminant et du maraichage	3 000 000
		Mettre en place de petites unités de transformation des produits agricoles	40 000 000
		Sensibiliser les femmes sur l'opportunité à travers la pratique des AGR	1 500 000
		Identifier et appuyer certaines Coopératives de transformation ou de production	15 000 000
2. Désenclaver et améliorer les voies de communication (pistes de transport, etc.) adaptées aux besoins locaux et aux CC	2.1. Etudier et planifier le processus de désenclavement des zones enclavées	Réaliser une étude de faisabilité technique et socio-économique du processus de désenclavement	1 300 000
	2.2. Réaménager les pistes dégradées	Organiser des missions d'identification des pistes dégradées	300 000
		Mobiliser et organiser la population en comité pour entretenir les pistes	500 000
		Réhabiliter les pistes dégradées avec la contribution de la communauté	2 000 000
3. Renforcer les infrastructures de stockage adaptées aux besoins communautaires	3.1. Identifier et enregistrer les sites d'installation des infrastructures	Organiser des missions de terrain pour identifier les sites	250 000
		Construire les magasins de stockage avec la contribution de la population	20 000 000
		Construire des hangars en matériaux durables dans les marchés	10 000 000

		Identifier et aménager des sites pour la construction des parkings des motos et des véhicules dans les marchés	5 000 000
		Créer et faire fonctionner un cadre (CC) de concertation entre le comité de gestion et usagés du marché	350 000
		Construire un centre de promotion de l'artisanat	10 000 000
4. Adapter les offres des structures d'appui aux besoins et à la vulnérabilité de la population (structurée)	4.1. Renforcer les capacités des acteurs organisés sur les opportunités de financement des AGR à travers UCEC et autres structures d'appui	Informer les acteurs économiques sur les offres et aux conditions d'accès aux offres disponibles	400 000
		Organiser des rencontres d'échanges et de contact entre les opérateurs et les structures d'appui	1 000 000
		Former les acteurs sur les opportunités de financement	3 000 000
	4.2. Améliorer la capacité de la communauté sur la gestion de l'économie locale	Développer l'autonomie et les compétences de la communauté en matière de gestion économique locale	3 000 000
		Former les communautés aux principes de la bonne gouvernance et de la gestion financière locale	3 000 000
	4.3. Elaborer un plan de formation des opérateurs économique	Former les opérateurs sur les opportunités des affaires et recherches des partenaires etc.	3 000 000
5. Renforcer le programme et les dispositifs de communication radiophonique et téléphonique au niveau communautaire	5.1. Etendre la zone de couverture de la radio et téléphonie mobile	Installer les antennes relais dans les zones reculées	30 000 000
		Etendre la couverture de réseau de la téléphonie mobile (Airtel et Moov africa)	30 000 000
6. Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables	6.1. Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et financières des acteurs locaux œuvrant dans le domaine des énergies renouvelables	Identifier et structurer les acteurs œuvrant dans le domaine des énergies renouvelables	250 000
		Sensibiliser et financer les groupements œuvrant dans la promotion des énergies renouvelables	10 000 000

Domaine 4: Services sociaux de base résilients et sensibles au genre (Santé - Eau potable – Assainissement, Éducation -Culture – Jeunesse – Sport, Affaires sociales et genre)

Domaine 4 – Sous-secteur : Education - culture - jeunesse et sport			
Axe stratégique : Améliorer l'accès à une éducation de base de qualité avec une attention particulière sur la scolarisation des filles			
Objectif	**Actions**	**Activités**	**Coûts (en FrCFA)**
1. Renforcer la scolarisation des filles et améliorer leurs conditions de scolarisation	1.1. Améliorer la compréhension des parents et des autorités locales sur l'importance de la scolarisation des filles	Sensibiliser les parents, les leaders traditionnels et religieux sur l'importance de la scolarisation des filles	1 500 000
		Sensibiliser les filles à la santé reproductive	1 500 000

	1.2. Développer des approches éducatives sensibles au genre	Créer des clubs scolaires pour les filles	1 500 000
		Elaborer un programme pédagogique sensible au genre et aux droits humains	500 000
2. Renforcer les capacités du personnel et les infrastructures du secteur éducatif	2.1. Renforcer les capacités des enseignants	Appuyer le programme de formation continue des enseignants	8 000 000
		Plaider auprès de l'Etat pour renforcer les établissements scolaires avec des enseignants qualifiés	500 000
	2.2. Renforcer la résilience des infrastructures éducatives	Créer et construire les écoles des filles	30 000 000
		Finaliser la construction des salles de classe et les équiper	20 000 000
		Construire un centre de formation aux petits métiers pour les filles	15 000 000
Domaine 4 – Sous-secteur : Affaires sociales et genre			
Axe stratégique : Promouvoir la cohésion sociale et la protection des groupes vulnérables à travers des politiques inclusives et des services sociaux renforcés			
1. Renforcer les sensibilisations sur les droits humains et l'égalité de genre	1.1. Sensibiliser les communautés et les autorités locales sur les droits humains et l'égalité de genre	Créer des comités locaux de protection des droits des femmes	250 000
		Sensibiliser les communautés sur les violences basées sur le genre	2 000 000
2. Appuyer la lutte contre le mariage précoce	2.1. Améliorer les connaissances de la population sur les risques liés au mariage précoce des filles	Sensibiliser les communautés sur les inconvénients/les risques des mariages précoces	1 500 000
	2.2. Revaloriser la puériculture dans les établissements scolaires	Recruter des puériculteurs(trices) dans les établissements scolaires	3 000 000
3. Renforcer l'accès des populations à la santé reproductive	3.1. Développer un programme de sensibilisation à la santé reproductive	Sensibiliser la population sur la santé reproductive (espacement des naissances, importance des planning familiaux…)	1 500 000
		Equiper les planning familiaux	3 000 000
Domaine 4 – Sous-secteur : Santé- eau- potable - assainissement			
Axe stratégique : Améliorer le système sanitaire et les conditions d'hygiène de la population			
1. Renforcer la résilience des familles face aux problématiques liées à la gestion de l'eau (pénuries d'eau, gestion des eaux usées et eaux de pluie)	1.1. Améliorer l'accès des populations à l'eau potable	Installer des forages à motricité humaine et électrique	30 000 000
		Sensibiliser la population à la gestion rationnelle des ressources en eau	1 500 000
	1.2. Mettre en place un système de gestion durable des eaux usées	Construire des canaux d'évacuation des eaux usées	1 500 000
		Créer des stations locales de traitement des eaux usées	30 000 000
	1.3. Mettre en place un système de valorisation de la gestion durable des eaux de pluie	Former la population à la récupération et le stockage des eaux de pluies	3 000 000
2. Renforcer les capacités techniques et opérationnelles du personnel et la qualité	2.1. Mettre en place des sessions de recyclage dans les relais communautaires de santé	Former les relais communautaires de santé a la prise en charge des violences basées sur le genre	3 000 000

des infrastructures de santé	2.2. Restructurer les organes locaux de gestion de santé	Réviser les textes réglementant les organes COGES et COSAN	500 000
	2.3. Renforcer la durabilité et la qualité des infrastructures sanitaires	Construire et équiper les centres de santé du canton en matériaux durables	25 000 000
		Fournir les équipements adéquats aux centres de santé	10 000 000
3. Renforcer les dispositifs adaptés de gestion des déchets et de prévention contre les maladies chroniques ou infectieuses.	3.1. Améliorer la gestion des déchets afin de prévenir les maladies infectieuses	Sensibiliser et former la population en particulier les femmes, sur la gestion durable et le recyclage des déchets ménagers	1 500 000
		Doter les organisations des femmes et des jeunes en matériels de collecte des déchets	3 500 000
		Equiper les villages et les espaces publics en dispositifs appropriés (poubelles, bac à ordures, …)	35 000 000
		Doter les structures sanitaires d'incinérateurs et de bacs à ordures	10 000 000
4. Lutter contre la commercialisation illégale de médicaments	4.1. Encourager et faciliter l'accès des populations aux médicaments de qualité	Appuyer l'installation des pharmacies agréées et dépôt des médicaments certifiés dans les villages	20 000 000
		Créer des comités locaux de lutte contre les médicaments vendus dans la rue	1 500 000
	4.2. Renforcer la sensibilisation sur les dangers liés à l'utilisation des médicaments de la rue	Produire et diffuser des magazines et des spots de prévention sur les dangers des médicaments de la rue	250 000

Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles			
Axe stratégique : Renforcer la résilience des populations et des territoires face aux événements climatiques extrêmes (inondation, sécheresse, vents violents)			
Objectif	**Actions**	**Activités**	**Coûts (en FrCFA)**
1. Mettre en place un système de gestion des risques des catastrophes naturelles	1.1. Mettre en place une cellule de coordination cantonale des risques climatiques	Identifier et former les membres de la cellule de coordination cantonale des risques climatiques	3 000 000
		Élaborer un plan cantonal de gestion des risques climatiques et catastrophes naturelles	2 000 000
	1.2. Développer un système de gestion des urgences	Localiser et aménager des sites destinés aux sinistrés	30 000 000
		Élaborer et diffuser des guides et manuels pratiques sur les techniques de gestion des crises	2 000 000
		Mettre en place une plateforme locale d'alerte et de veille pour le suivi des situations à risque	1 500 000
	1.3 Renforcer les capacités des acteurs de l'urgence	Former et outiller les acteurs locaux (cellule de coordination et leaders communautaires) sur les mécanismes d'alerte précoce et de communication en période de crise	3 000 000
	1.4. Assurer l'accès aux moyens d'existence en période de crise	Construire des points d'eau dans les zones de prise en charge des victimes	25 000 000

2. Mettre en place un mécanisme de prévention des risques	2.1. Renforcer les capacités des communautés sur la prévention des risques	Développer et mettre en œuvre un programme de sensibilisation des populations sur les risques (inondations, etc.) et aux actions à entreprendre en cas d'événements climatiques extrêmes	5 000 000
		Encourager la construction des greniers communautaires pour gérer les périodes de crises	35 000 000
	2.2. Renforcer les infrastructures et la réglementation liées à la construction dans les zones à risque (inondation, etc)	Identifier et cartographier les zones à risque	3 000 000
		Sensibiliser la population aux risques liés à l'habitation dans les zones inondables	1 500 000
		Encourager la construction des habitations adaptées aux vents violents et la création de brise vent (reboisement)	15 000 000
	2.3. Développer des outils de communication pour transmettre l'information climatique	Mettre en place les canaux d'informations communautaires	5 000 000
		Faciliter la collaboration des communautés avec les service technique et médias locaux	1 500 000

4. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PDL

Cette section détaille :

- Les organes de coordination et de suivi du PDL et leurs rôles : Comité de pilotage du PDL, Comité technique de suivi (CTS) et Organisation de Développement Villageois (ODV).
- Le mécanisme de suivi-évaluation : méthode et fréquence de collecte de données par les organes de coordination du PDL.
- Le plan de mise en œuvre du suivi du PDL.
- Des fiches de suivi du mécanisme de pilotage sont disponibles en annexe du document.

Le schéma suivant synthétise les rôles et fonctions des organes de mise en œuvre et de suivi du PDL.

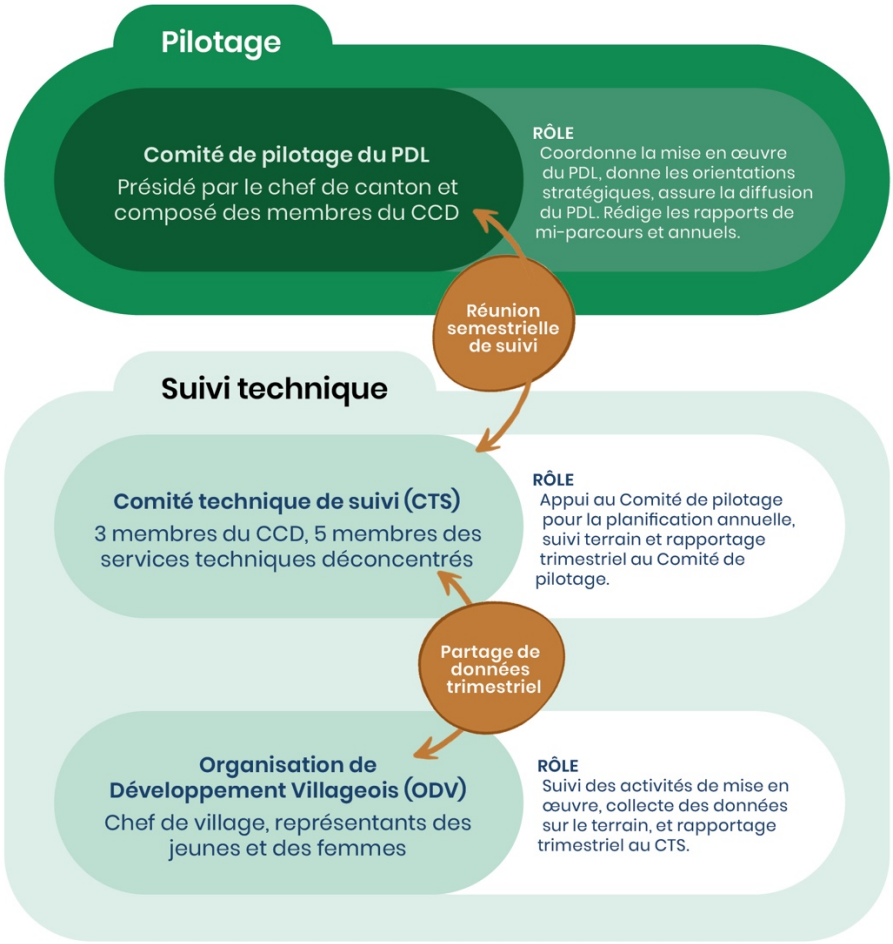


Figure 1 : Organes de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PDL

5. CONCLUSION

Le PDL 2026-2029 du canton Lér-rural constitue un cadre stratégique essentiel pour un développement durable, résilient et inclusif, intégrant pleinement les enjeux climatiques et de genre. Sa mise en œuvre repose sur une mobilisation collective et une coordination efficace, entre les autorités administratives et coutumières, les organisations communautaires, les associations féminines et de jeunes, le secteur privé, et les partenaires techniques et financiers.

L'appropriation de ce plan et l'engagement de chaque partie prenante seront essentiels pour atteindre les objectifs formulés.